

# CONSULTATION COMMERCIALE N° 04/2024

## CAHIER DES CHARGES

**Objet : Accompagnement du Comité Régional de Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur dans l'exploitation de la plateforme apidae**

.....

### CONTEXTE

APIDAE est au cœur de l'écosystème touristique digital mis en place par le Comité Régional de Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Région Sud. Cet outil est aujourd'hui directement interfacé avec :

- Le site web [provence-alpes-cotedazur.com](http://provence-alpes-cotedazur.com) du CRT sur lequel sont référencés de nombreuses pages « offres » puisant des informations provenant d'APIDAE
- L'outil d'e-réputation FAIRGUEST qui met en corrélation les avis clients provenant des principales plateformes d'avis et les objets touristiques référencés dans APIDAE
- La solution de Gestion de la Relation Client (GRC) AVIZI dans laquelle remontent les contacts professionnels rattachés aux objets référencés dans APIDAE
- L'outil de conseil en séjour personnalisé ROADBOOK proposé par l'agence Raccourci
- La solution de traduction automatique DEEPL qui permet de traduire automatiquement des champs et descriptifs d'objets de la base
- USKA (ex-DAHUB) pour automatiser l'envoi et le suivi des campagnes d'actualisation des informations des prestataires touristiques des territoires
- GEOTREK, outil de gestion et de valorisation des itinéraires de randonnée



D'autres projets, pour les mois à venir, sont également à l'étude pour enrichir un peu plus l'expérience clients : réservation d'activités, remontée des données transport, mise en place de chabot.

Afin de valoriser davantage les informations figurants dans les différents outils alimentant l'écosystème digital régional, le CRT souhaite s'appuyer sur des informations de qualité et fiable provenant d'APIDAE. C'est dans ce cadre qu'il recherche un prestataire pouvant l'accompagner dans l'exploitation de la plateforme, à travers la conduite de campagnes de mise à jour d'informations et la rédaction de descriptifs complémentaires sur des objets touristiques stratégiques.

## MISSION

Le Comité Régional de Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur souhaite plus particulièrement disposer d'un appui technique pour :

- **Réaliser des campagnes de mise à jour et rédiger de nouveaux descriptifs pour les membres du Club Pro du CRT.** Il s'agit à la fois de mettre à jour les informations et descriptifs des membres existants et d'en créer pour les nouveaux membres. Pour information, à ce jour, près de 300 structures sont membres du Club Pro du CRT\*
- **Réaliser des campagnes de mise à jour annuelle et rédiger de nouveaux descriptifs pour les prestataires « tourisme durable » du territoire régional** afin de booster la campagne « tourisme durable » du CRT. Près de 1500 objets touristiques « écolabellisés » sont concernés par ce travail\*
- **Réaliser des campagnes de mise à jour annuelle des objets APIDAE relatifs aux événements sélectionnés dans le cadre des [Dossiers de presse](#) Noël, Alpes du Sud Hiver et Quoi de Neuf** élaborés par le CRT\*
- **Expérimenter l'élaboration d'une édition web to print** permettant d'alimenter une brochure via de la donnée APIDAE, en lien avec les personnes ressources du CRT. Ce travail pourra être réalisé sur l'annuaire des membres du Club Pro via l'application [EditYourself](#)

*\* Il convient de noter que des campagnes de mises à jour sont effectués régulièrement sur les objets stratégiques précités depuis plusieurs années*

Le Comité Régional de Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur évalue à 36 jours, soit une moyenne de 3 jours par mois, Le temps de travail nécessaire à la réalisation de cette mission au cours de l'année 2024. Le rythme et la répartition du temps de travail entre les missions pourront être adapté en fonction de l'urgence des demandes faites par le CRT, la disponibilité du prestataire retenu ou l'arrivée de nouveaux dossiers prioritaires. Au niveau de l'organisation prévisionnelle, 10 jours pourront être consacrés aux campagnes de mise à jour sur les sujets prioritaires, 25 jours sur la rédaction de nouveaux descriptifs et 1 jour d'accompagnement sur l'édition web to print.

La prestation pourra être renouvelée par reconduction expresse pour une période de 12 mois - sur un nombre de jours et des conditions tarifaires à préciser - en fonction de la satisfaction du CRT à l'égard des travaux effectués par le prestataire. Cette décision devra être validée par la Commission des Marchés après établissement par les services du rapport annuel des travaux du prestataire.

## RÉPONSE À LA CONSULTATION

Mise en ligne sur le site CRT Provence-Alpes-Côte d'Azur : le **vendredi 19 janvier 2024**

La date limite de réception des offres est fixée : le **vendredi 16 février 2024** à 12h00 au plus tard

La proposition complète devra être adressée par email à l'attention de :

1. Catherine LIPAROTI - Directrice Administrative et Financière  
[c.liparoti-giroud@provence-alpes-cotedazur.com](mailto:c.liparoti-giroud@provence-alpes-cotedazur.com)
2. Julien AURAY - Responsable Pôle Communication et Ingénierie  
[j.auray@provence-alpes-cotedazur.com](mailto:j.auray@provence-alpes-cotedazur.com)
3. Aurore ESTEOULE - Chargée de Marketing Relationnel (pilotage du projet)  
[a.esteoule@provence-alpes-cotedazur.com](mailto:a.esteoule@provence-alpes-cotedazur.com)
4. Céline LUCIDO - Chef du Service Logistique & Moyens Généraux  
[c.lucido@provence-alpes-cotedazur.com](mailto:c.lucido@provence-alpes-cotedazur.com)

Pour toute question :

Contact administratif

Catherine LIPAROTI - 04 91 56 47 03 - 07 88 42 42 61

Contact technique

Aurore ESTEOULE - 04 91 56 47 16

Julien AURAY - 04 91 56 47 48 - 06 74 10 87 49

Un accusé réception sera adressé par retour d'email ou courrier à la suite de votre dépôt par le Comité Régional de Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur. Chaque dossier devra comprendre l'ensemble des éléments détaillés ci-après.

## PIECES A FOURNIR

- Présentation de la société ou de la personne répondante et de ses références en lien avec les missions demandées
- Note de réponse à la consultation incluant un devis détaillé reprenant les principaux points du cahier des charges
- N° de SIRET
- TVA interne, intracommunautaire
- Extrait Kbis de moins de 3 mois
- Certificats de régularité fiscale et sociale (Année N-1)
- Fournir la Déclaration DC4 si appel à la sous-traitance
- Attestations d'assurance responsabilité civile et professionnelle
- Le présent cahier des charges paraphé, daté et signé avec la mention « lu et approuvé » par la société

La proposition financière devra être présentée de façon lisible et explicite. Chaque poste fera l'objet d'un chiffrage détaillé TTC, poste par poste, permettant d'identifier pour chacune des prestations le type d'intervenant.

---

## CRITERES D'ATTRIBUTION

---

Les prestataires répondant à la consultation seront évalués à partir de 3 critères : leurs références sur APIDAE, leurs propositions tarifaires ainsi qu'une note stratégique attestant de leur compréhension de la mission et de leur capacité à répondre aux besoins.

- Références sur APIDAE et la rédaction de contenus rédactionnels (40 %)
- Proposition tarifaire (30 %)
- Note stratégique attestant de la compréhension de la mission et de la capacité à répondre à la demande 5 pages maximum (30 %)

---

## CHOIX DU PRESTATAIRE

---

Par la Commission des marchés du CRT : **Fin février 2024**  
Notification de la mission et réunion de cadrage : **Fin février 2024**